

JPMorgan Investment Funds - Global Macro Sustainable Fund (Le « Compartiment »)

Le Gestionnaire financier apporte les modifications présentées ci-après à la politique d'exclusion et à la Principale exposition du Compartiment avec effet au 20 juillet 2026.

La politique d'exclusion du Compartiment est mise à jour, comme indiqué plus en détail à la page suivante, afin de l'aligner davantage sur le cadre de la politique d'exclusion de JPMorgan Asset Management ainsi que sur les politiques des compartiments similaires gérés par le Gestionnaire financier.

Au sein du Prospectus, les sections Principale exposition et Informations précontractuelles en vertu du SFDR de l'UE du Compartiment sont également mises à jour aux fins suivantes :

1. suppression de la mention relative à l'absence de « position acheteuse sur des indices qui sont composés d'au moins 30% de titres figurant sur des listes d'exclusion » ; et
2. augmentation de la limite d'exposition acheteuse globale aux titres exclus via des produits dérivés, de 5% (delta actions) à 10% (exposition nette aux actions).

Ces modifications visent à élargir l'univers d'investissement du Compartiment et ne devraient pas avoir d'incidence notable sur son mode de gestion ou son profil de risque.

Si ces changements ne correspondent pas à vos exigences d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, conformément aux conditions du Prospectus.

A moins qu'ils ne soient spécifiquement définis dans le présent document, ou si le contexte en exige autrement, les termes commençant par une lettre majuscule auront la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Investment Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

| Exclusion | Critères | Critères actualisés | Seuil de revenus – Niveau actuel | Seuil de revenus – Niveau proposé |
|---|--|---|----------------------------------|-----------------------------------|
| Combustibles fossiles | Extraction, distribution ou raffinage de charbon thermique (houille et lignite) | - | >0% des revenus | >1% des revenus |
| | Production, exploration ou distribution de charbon métallurgique | - | >5% des revenus | - |
| | Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole/gaz | Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole | >5% des revenus | >10% des revenus |
| | Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole/gaz | Exploration, extraction, production ou distribution de gaz | >5% des revenus | >50% des revenus |
| | Production de pétrole/gaz non conventionnel (forage en Arctique, pétrole/gaz de schiste, sables bitumineux, schistes bitumineux, gaz de houille, gaz de charbon) | Pétrole et gaz non conventionnels | 0% des revenus | 0% des revenus |
| Services complémentaires liés aux combustibles fossiles | - | >50% des revenus | - | |

| Exclusion | Critères | Critères actualisés | Seuil de revenus – Niveau actuel | Seuil de revenus – Niveau proposé |
|-----------------------------|---|---|----------------------------------|-----------------------------------|
| Production d'électricité | Charbon thermique* | - | >0% des revenus | >5% des revenus |
| | Pétrole/gaz | - | >5% des revenus | - |
| | Nucléaire (capacité et revenus) | - | >30% des revenus | - |
| | Production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100gCO2e/kWh | - | >50% des revenus | >20% des revenus |
| Armes | Production et distribution d'armes conventionnelles (en ce compris les équipements militaires, les armes à feu civiles et leurs composants) | Armes conventionnelles | >5% des revenus | >10% des revenus |
| | Services complémentaires liés aux armes conventionnelles | - | >50% des revenus | - |
| | Armes controversées | - | >0% des revenus | >0% des revenus |
| | Armes nucléaires | - | >0% des revenus | >0% des revenus |
| Tabac | Production | | >0% des revenus | |
| | Distribution | | >5% des revenus | |
| | Services | Production, vente au détail, distribution | >10% des revenus | >0% des revenus |
| | Services complémentaires liés au tabac | | >50% des revenus | |
| Jeux d'argent | Production, distribution | - | >5% des revenus | - |
| | Concession de licence, opérations, support | - | >10% des revenus | >10% des revenus |
| | Services complémentaires liés aux jeux d'argent | - | >15% des revenus | - |
| Divertissement pour adultes | Production | | >0% des revenus | |
| | Vente au détail, distribution | Producteur, détaillant, distributeur | >5% des revenus | >5% des revenus |
| | Services complémentaires liés aux divertissements pour adultes | | >50% des revenus | |
| Alcool et cannabis | Production, distribution | - | >5% des revenus | - |
| | Services complémentaires liés à l'alcool et au cannabis | - | >50% des revenus | - |

Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM57892 | CH_FR | 06/26